2024-ADM-18-VDN PEDINI

Signataire monsieur pedini yann

- affermissement de tranche optionnelle pour les marchés à procédure adaptée,
- courriers de notification d'acte de sous-traitance.
- bons de commande supérieurs à 40 000 € ht et inférieurs ou égaux à 90 000 € ht
- procès-verbaux de recevabilité des candidatures des marchés à procédure adaptée,
- actes spéciaux de sous-traitance,
- décompte général (signature et notification),
- signature dématérialisée des bordereaux de titres et de mandats, et qui emporte caractère exécutoire des pièces qu'ils contiennent,
- exemplaires uniques et certificats de cessibilité relatifs aux marchés à procédure adaptée et courriers de remise afférents
- signature des bordereaux de titres et de mandats, et qui emporte caractère exécutoire des pièces qu'ils contiennent, dans ses domaines d'activité,
- signature des marchés à procédure adaptée inférieurs à 90.000 € ht,
- mainlevées de cautionnement,
- décompte de liquidation en cas de résiliation de marché,
- cosignature des procès-verbaux d'ouverture des plis des marchés à procédure adaptée de fournitures et de services supérieurs ou égaux à 215 000 € ht et les marchés à procédure adaptée de travaux supérieurs ou égaux à 1.000.000 € ht, avec les directeurs/directrices ou les directeurs délégués/directrices déléguées et le directeur général adjoint/ la directrice générale adjointe,
- cosignature des procès-verbaux d'ouverture des plis des marchés à procédure adaptée de fournitures et de services supérieurs ou égaux à 90.000 € ht et inférieurs à 215.000 € ht et les marchés à procédure adaptée de travaux supérieurs ou égaux à 90.000 € ht et inférieurs à 1.000.000 € ht, avec le directeur/la directrice ou le directeur délégué /la directrice déléguée